

## **Proposition de Stage**

**Déploiement de la marque « Esprit Parc national » pour les règlements d'usages catégoriels en matière de tourisme et de produits agro-transformés**

### **Diagnostic des contraintes et des enjeux**

Niveau du stage : Ingénieur - master  
Durée : 4 mois – à partir de mars 2018  
Résidence administrative : Rémire-Montjoly / Siège du PAG

### **Structure d'accueil**

Nom : Parc amazonien de Guyane (Parc national)  
Statut juridique : Etablissement public à caractère administratif  
Adresse postale : 1 rue Lederson, 97354 Rémire Montjoly (Guyane Française)  
Adresse électronique : [infos@guyane-parcnational.fr](mailto:infos@guyane-parcnational.fr) Tel : 05 94 29 12 52

### **Préambule**

L'Etablissement public du Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'impulser un développement économique et social local et durable sur un territoire s'étendant sur 3,4 millions d'hectares situé au centre et au sud de la Guyane. Créé en février 2007, le parc national est à la fois un haut lieu de la biodiversité et le cadre de vie de plus de 10 000 habitants : Amérindiens, Bushinengés, Créoles, ...

Les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane comportent une zone cœur dont les objectifs doivent concourir à la préservation et à la protection des milieux naturels et une zone de libre adhésion dont les orientations doivent permettre de :

- contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel,
- participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordres social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national.

L'attente des populations en matière de réalisations concrètes sur leurs territoires de vie et d'amélioration du cadre et des conditions de vie est prégnante. En ce sens, l'adaptation de l'action publique est une préoccupation croissante dans un contexte de changements rapides de ces sociétés.

### **Descriptif de la mission du stage**

#### **Contexte**

Les 10 parcs nationaux de France - la Vanoise, les Cévennes, Port-Cros, le Mercantour, les Écrins, les Pyrénées, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane et les Calanques sont riches de paysages exceptionnels et abritent une faune et une flore remarquables. Ils sont aussi des espaces de vie et de ressourcement pour l'homme. Il est de leur devoir de mettre leur précieux patrimoine à disposition du public et de le transmettre aux générations futures. Si la protection de la biodiversité fait partie de leurs missions essentielles, les parcs nationaux sont également acteurs de la sauvegarde du patrimoine culturel et contribuent à la valorisation d'activités compatibles avec le respect de la nature. Dans ce cadre, les parcs nationaux français, fédérés par Parcs nationaux de France ont lancé leur marque « Esprit parc national ». Marque collective, *Esprit parc national* est destinée aux acteurs économiques des territoires qui se mobilisent autour d'une même stratégie et d'une même ambition pour valoriser leurs produits et/ou services. Engagée dans le respect de l'environnement et la protection des territoires, porteuse d'un message de solidarité car privilégiant l'économie locale, elle est pour le consommateur un signe de confiance et d'appartenance.

## Objectifs

Le stage a pour objectif de participer aux phases de tests préalables au déploiement concret de la marque pour les produits agro transformés et touristiques. Si les cahiers des charges pour l'intégration des producteurs / opérateurs sont définis, l'applicabilité est à confirmer par une phase préalable de mise en situation. Cette phase constitue également une étape importante d'animation par filière pour préfigurer la gouvernance locale gérant l'attribution de la marque.

## Missions du stagiaire

Le/la stagiaire aura pour missions principales :

1. **Identifier les Règlements d'Usage Catégoriels par filière susceptibles d'être applicables à courte échéance** : Sont particulièrement visés les RUCs « Produits de l'agroforesterie » et « Produits agro-transformés », « produits issus de l'artisanat ou de savoir faire locaux », ainsi que les RUCS « Hébergement », « Séjour de découverte à forfait » et « Sortie découverte des patrimoines naturels et culturels » et « Visites de sites »; échanges avec les chargés de missions thématiques et délégations territoriales ;
2. **Tester la démarche d'intégration avec des opérateurs** (pré-audits en vue de l'obtention de la marque) : Identifier les producteurs et opérateurs qui peuvent adhérer au principe avec et sans adaptation, ainsi que les critères / indicateurs constituant des points limitant au marquage ;
3. **Rendre compte de l'applicabilité** : Produire un rapport de test par RUC, en mettant l'accent sur les contraintes, les enjeux et les besoins d'adaptations éventuels, les liens avec les dispositifs de labellisation et marquages existants ;
4. **Restituer et partager les résultats** y compris avec un comité de pilotage identifié avec le SDD : initier l'animation et définir une démarche et un calendrier de sensibilisation ;
5. **Formuler une première démarche prospective** :
  - Proposer des modalités d'intégration à court terme des opérateurs rencontrés, les modalités d'appui et de suivi;
  - Formuler des propositions de déploiement de la marque à moyen terme (gouvernance, calendrier, priorisation).

## Plus-value du stage

Le stage permettra à la personne recrutée de découvrir les missions des parcs nationaux en général et du parc amazonien de Guyane en particulier. Le/la stagiaire sera amenée à être en contact avec un grand nombre d'acteurs présents en Guyane, collectivités locales, institutions nationales et prestataires. Ce stage amènera le/la stagiaire à s'investir sur la conception et la mise en œuvre d'un projet concret de promotion des produits des territoires rentrant dans le champ de la démarche de marquage « Esprit parc national ».

## Déroulement de la mission

### Encadrement

L'étudiant(e) sera accueilli(e) au sein du Service Développement Durable, et placé(e) sous l'encadrement et la coordination du maître de stage en la personne de Jacques GRELOT, Chef du service développement durable, y compris lors des séjours en délégation.

Le calendrier prévisionnel sera établi en début de stage par le stagiaire et validé par le maître de stage.

L'étudiant(e) sera également en lien avec l'équipe de la délégation territoriale du centre à Saül et du Maroni à Maripa-Soula.

Plusieurs missions de terrain (réunions/entretiens) seront préparées en coordination fonctionnelle avec les chargés de mission Tourisme et Agriculture du service Développement Durable

### Période et durée du stage :

4 mois, mars - juillet 2018.

### Lieu du stage

Résidence administrative basée au siège du Parc amazonien de Guyane à Rémire-Montjoly, avec des déplacements à Saül (délégation Centre) et Maripa-Soula (délégation Maroni).

## Statut & conditions de stage

Stagiaire sous convention entre le Parc amazonien de Guyane et l'organisme de formation.  
Temps de travail : 35 heures par semaine.

### Indemnités du stage :

L'indemnité du stage se fera selon la réglementation en vigueur (3.60€/h à 35h/semaine). Prise en charge le cas échéant des frais de déplacement / hébergement dans le cadre des activités du stage (hors activité régulière), sur la base de la grille de remboursement des agents du Parc.

L'établissement de formation d'origine du stagiaire prend intégralement en charge toutes les assurances relatives au stagiaire dans le cadre de la présente mission professionnelle.  
Seuls les candidats en capacité de faire signer une convention de stage par leur structure de formation sont pris en considération.

## Profil recherché

### Savoir-faire :

- Formation de niveau BAC+5 minimum (développement rural, agriculture, agro-alimentaire, commerce, tourisme)
- Intérêt pour les démarches territoriales et la valorisation des produits locaux
- Sensibilité aux problématiques de développement local en contexte multiculturel
- Sensibilité aux problématiques de marquage et signes de qualité

### Savoir être :

- Autonomie et rigueur
- Sens de l'écoute et du dialogue
- Esprit d'initiative ;
- Capacité à séjourner en commune isolée en hébergement hamac.

## Renseignements

Jacques GRELOT, chef du service développement durable : [jacques.grelot@guyane-parcnational.fr](mailto:jacques.grelot@guyane-parcnational.fr)  
/ 0694 383599

## Candidature

**Echéance de recrutement** : au plus tard le 5 mars 2018

**Date limite de candidature** : 28 janvier 2018 (date de réception par le Parc amazonien de Guyane)

Les demandes de stage sont à adresser par courriel avec la mention « candidature au stage Déploiement de la marque « Esprit Parc national » contraintes et enjeux » et votre nom à :  
Jacques GRELOT, chef du service développement durable : [jacques.grelot@guyane-parcnational.fr](mailto:jacques.grelot@guyane-parcnational.fr)  
Copie à : M. le Directeur adjoint : [arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr](mailto:arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr) et Mme la Responsable des ressources humaines : [recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr)